

CONSEIL MUNICIPAL
FEUILLET DE CLOTURE DE LA SEANCE DU :
SAMEDI 28 MARS 2026

N° des actes	Objet	SENS DU VOTE
1	ELECTION DU MAIRE	ADOPTÉE
2	DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS	ADOPTÉE
3	ELECTION DES ADJOINTS	ADOPTÉE
4	LECTURE ET REMISE EN MAIN PROPRE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL	ADOPTÉE
5	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 FEVRIER 2026	ADOPTÉE
6	DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE	ADOPTÉE

ACTE PUBLIÉ

En date du 28/03/2026.

Peut faire l'objet d'un recours auprès du
Tribunal Administratif dans un délai de deux
mois à compter de sa publication et de sa
réception par le représentant de l'Etat

Par Antoine PARRA Marie

